



SILHOUETTE D'ÉMIGRÉ



LE COMTE EDOUARD DE MESNARD

PAR ce temps de honteux compromis et de coupables défaillances, on éprouve une intime jouissance à reporter sa pensée en arrière et à faire revivre la mémoire de ces vaillants du siècle dernier qui donnèrent à la cause catholique et royale tant de preuves de leur inépuisable dévouement et de leur indomptable héroïsme.

Le comte Edouard de Mesnard était de ceux-là. Né à Luçon en 1767, du comte Alexandre de Mesnard et de M^{me} de la Boucherie, veuve en premières noces de Jacques Maynard, chevalier, seigneur de Passy, il était issu de la famille de Maynard-Mesnard, l'une des plus anciennes du Bas-Poitou, l'une des plus riches en loyales actions et en glorieux faits d'armes. Son père, mestre de camp de cavalerie, avait fait avec distinction la guerre de Sept Ans et avait été nommé en 1772 gentilhomme de la chambre du comte de Provence et capitaine des gardes de la Porte de ce prince, charge dont la survivance avait été assurée à son fils.

Le comte Edouard de Mesnard avait 17 ans lorsqu'il épousa en 1784 M^{me} de Caumont, fille de la marquise de Caumont La Force, gouvernante des enfants du comte d'Artois. La mariée, qui avait à peine douze ans, était déjà citée pour la remarquable beauté de ses yeux. Si l'on en juge par les deux

délicieux pâtels que conserve pieusement M. le baron de Mesnard, le comte et la comtesse Edouard de Mesnard possédaient du reste l'un et l'autre une charmante figure. On raconte que les jeunes époux étant allés rendre visite au duc de Richelieu avec leur beau-frère, le comte de Chabrilan et sa femme, Louise de Caumont La Force, qui n'avait elle-même que treize ans, le chiffre des années réunies des deux couples n'atteignit pas l'âge du vieux maréchal.

Lorsque éclata la Révolution, Edouard de Mesnard était officier au régiment des Trois Evêchés (cavalerie), M. Ernest Daudet, dans son récent ouvrage sur l'Emigration, nous apprend que la comtesse de Mesnard et sa sœur, la comtesse de Balbi, se trouvaient à Valenciennes, avec la duchesse de Laval et M^{me} de Boufflers, lorsque le comte d'Artois y vint après la prise de la Bastille attendre ses fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, et qu'elles furent visitées par lui avant son départ pour l'émigration. Edouard de Mesnard et son frère Charles — celui-là même qui devait être plus tard le compagnon d'exil du duc de Berry et le premier écuyer de la duchesse — suivirent de même en émigration leur père, le comte Alexandre de Mesnard, qui remplit quelque temps à Coblenz les fonctions d'adjutant général de l'armée des Princes.

La mort l'y ayant surpris en 1792, le comte de Provence qui professait pour lui une particulière affection lui fit faire, malgré la pénurie de ses ressources, de solennelles obsèques.

Aussitôt le décès de leur père, le comte Edouard de Mesnard et son frère Charles quittèrent Coblenz pour aller en Vendée apporter quelques consolations à leur mère et à leur sœur, Eléonore de Mesnard (depuis M^{me} de Mahé), restées au château de Mesnard, près les Herbiers. Ils y parvinrent sans trop de difficultés, grâce aux passeports belges dont ils s'étaient nantis, et trouvèrent leur mère dans une désolation qui se devine. Leur présence l'eût sans doute atténuée s'ils n'avaient pas dû mettre rapidement un terme à leur séjour. Prévenus,

en effet, au commencement de juillet, par lettres chiffrées, que les armées devaient prochainement entrer en campagne, ils partirent dès le lendemain de la réception de ces lettres, imposant silence à la voix du cœur pour n'écouter que le sentiment du devoir, et laissèrent sous la garde de serviteurs fidèles dans le vieux manoir, berceau de la famille, leur mère, sa fille et le petit Ladislas de Mesnard. Un de leurs voisins, M. de Sapinaud, voulant aussi sortir de France, prit place avec eux dans une vieille voiture de la famille, dont les armes avaient été par prudence recouvertes d'une plaque de métal. Cette précaution faillit leur attirer de sérieux désagréments. En arrivant au Mans, ils durent montrer leurs passeports. Pendant qu'on en faisait l'examen, un garde national, sans plus de façon, fit lever la plaque d'une des portières et s'écria en voyant les lions, supports des armes, entourés du collier de l'ordre de Saint-Lazare, dont leur père était commandeur. « *Quel excès de vanité ! C'est trop suspect, il faut conduire ces Messieurs à la municipalité.* » Fort heureusement, un soldat du régiment de Conti-dragons, où Charles de Mesnard avait servi, se trouva là, reconnut son ancien officier, répondit d'eux et les fit partir.

Le jour de leur arrivée à Paris, la patrie venait d'être déclarée en danger. On savait le mouvement des armées alliées, et défense était faite de délivrer des passeports pour l'étranger. Les deux frères de Mesnard parvinrent néanmoins à s'en procurer pour Boulogne où ils devinrent bientôt suspects, et d'où ils ne seraient pas aisément partis si leur brave hôtesse ne les en eût avertis. Les ducs de Fleury et de Lévis arrivèrent heureusement à point avec des passeports d'artistes et s'arrangèrent avec le maître d'un paquebot anglais. Edouard de Mesnard trouva également moyen d'en avoir un et partit ostensiblement avec eux. Quant à Charles, il ne put les suivre qu'en achetant le silence du capitaine et en se dissimulant au fond de la cale, dans un tonneau vide, tout le temps que durèrent la visite de la douane et celle de la municipalité.

Le bateau les débarqua à Ostende. De là ils gagnèrent Bruxelles où ils achetèrent des chevaux, et peu de jours après ils arrivaient à Trèves, à l'armée des Princes, dans les rangs de laquelle ils prirent place comme Gardes du corps. C'est en cette qualité qu'ils firent la campagne que devait terminer la bataille de Valmy. Les princes qui s'étaient mis à la tête de la petite armée des émigrés brûlaient du désir d'attaquer les troupes républicaines et de soutenir dignement l'honneur français en présence des Prussiens et Autrichiens dont ils n'avaient souhaité que quelques démonstrations. Le duc de Brunswick ne l'entendit pas ainsi, et il fallut se résigner à suivre les alliés dans une retraite que les ravages de la dysenterie rendirent désastreuse.

Les princes durent donc sortir de France, et arrivés à Arlon, ils se virent contraints de prononcer le licenciement de leur petite armée, sans pouvoir donner la moindre indemnité à des gens dont un grand nombre n'avait pas un seul jour d'existence assuré, et qui ne pouvaient même plus conserver l'espoir de retrouver en France, avec la liberté qui leur y était refusée, les biens désormais confisqués qu'ils y avaient laissés.

Quoique la situation pécuniaire des princes ne fut guère plus brillante que celle de ces braves gens, ils vinrent cependant en aide dans la mesure du possible aux plus nécessiteux. Les chevaux fournis par les princes furent abandonnés à ceux qui les montaient, ainsi que les équipages et les armes. Malheureusement ils n'en firent pas gros argent, car les habitants qui savaient leur besoin de s'en défaire n'en offraient que des prix dérisoires : dix francs, vingt francs pour un cheval ; soixante-dix ou quatre-vingts francs pour un chariot et quatre chevaux !

Mieux favorisés, Edouard et Charles de Mesnard furent recueillis pendant quelques jours par un brave fermier, nommé Spineux, du village de Sprimont, qui, menacé naguère d'être passé par les armes pour faute contre la discipline,

n'avait dû la vie qu'à l'intercession du comte Alexandre de Mesnard auprès du baron de Montmorency, gouverneur de la Rochelle.

Tandis qu'ils luttèrent ainsi dans les rangs des émigrés, leur oncle, le chevalier de Mesnard, seigneur de la Sicautière, près Chantonnay, ancien capitaine à la Légion de Damas, périsait, le 29 juin 1793, à l'attaque de Nantes, mortellement frappé aux côtés du marquis d'Antichamp, et leur mère, qui avait eu l'imprudente pensée de rejoindre la grande armée catholique et royale avec sa fille Eleonore et le petit Ladislas, succombait douloureusement à Ingrandes.

Après avoir vécu de privations et de misères en Hollande et en Angleterre, Edouard de Mesnard se fit, en 1796, déposer par une frégate anglaise au Gros-Poulet et vint combattre en Bretagne, où la lutte était encore vive. Il y fut blessé et se rendit secrètement à Paris pour s'y faire soigner. Il s'y croyait en sûreté, lorsqu'il fut lâchement dénoncé par le chirurgien auquel il s'était confié. Arrêté à Passy, il fut traduit, le 10 octobre 1797, devant la commission militaire qui siégeait place de Grève, et condamné sans défense à la peine de mort, malgré tous les efforts que la femme du général Bonaparte tenta pour le sauver. Lorsqu'on le conduisait à la plaine de Grenelle, où il devait être fusillé, ses regards se croisèrent, sur le boulevard, avec ceux d'un de ses amis, le marquis de Galard, qui avait été mousquetaire à l'armée de Coblenz en 1791 et qui était rentré avec lui secrètement d'émigration. Le condamné eut la présence d'esprit de ne pas reconnaître le passant, et ce dernier fut sauvé.

Quant à lui, arrivé au lieu du supplice, il ne voulut pas avoir les yeux bandés, il fléchit le genou en terre, ôta son chapeau et dit en étendant les bras : « Soldats, tirez, je suis prêt ! »

C'était dignement couronner sa carrière : après l'existence glorieuse du héros, la sublime mort du martyr !

RENÉ VALLETTE.

A cette occasion, Louis XVIII écrivit à Charles de Mesnard, frère d'Edouard, qui se trouvait à Altona, près d'Hambourg, la flatteuse lettre qui suit :

« A Blakenburg, ce 30 novembre 1797.

« J'ai déjà appris, Monsieur avec une véritable douleur l'assassinat de M. votre frère et je prends une part bien sincère à votre juste affliction. Je ne pourrai jamais dédommager ses enfants de la perte qu'ils viennent de faire, mais j'y travaillerai du moins dans des temps plus heureux. Si vous pouvez avoir quelque communication avec Madame votre belle-sœur, je vous prie de l'en assurer et de lui parler en même temps des sentiments qu'elle me connaît depuis longtemps pour elle.

« Soyez également persuadé, Monsieur, de tous ceux que j'ai pour vous.

« Louis. »

Edouard de Mesnard avait eu de sa femme deux enfants : Zénobie et Ladislas. La première, emmenée par sa mère en émigration, devint plus tard la marquise de Lordat. Quant au second, qui était resté en Vendée auprès de son aïeule, il entra au service de la Russie et périt pendant la campagne de 1812.

Ardente royaliste comme son mari, Madame Edouard de Mesnard ne put longtemps séjourner en France, bien qu'amnistiée comme émigrée en 1804. Elle n'y rentra définitivement qu'avec les Bourbons, et mourut à Paris en 1840.

R. V.

